

CATÉGORIE

Action de formation

DURÉE

2 journées discontinues
(14 heures)

DATE et LIEU à définir

PUBLIC VISÉ

Professionnels exerçant ou étant amenés à exercer une fonction de maître d'apprentissage, de tuteur ou de référent professionnel au sein d'un ESSMS.

PRÉ-REQUIS

Aucun

MODALITÉ

Au choix : présentiel ou visioconférence synchrone

FORMAT

Formation intra ou inter établissement

DÉLAI D'ACCES

1 mois maximum

EFFECTIF

6 à 12 stagiaires

TARIF

400,00 € net de taxe par stagiaire en inter établissement.
2 200,00 € TTC par groupe en intra.

www.coagis.fr

COAGIS

Siège : 17 rue Assalit – 06000 Nice
SIRET : 989 563 481 00013
SASU - capital social : 1000 €

Déclaration d'activité enregistrée sous le n°9306121106 du préfet de région Provence-Alpes-Côte d'Azur

PROGRAMME DE FORMATION

Maître d'apprentissage / Tuteur

Formation conforme au référentiel MATU du Ministère du Travail

OBJECTIFS DE LA FORMATION

À l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :

- Appréhender la fonction de maître d'apprentissage ou de tuteur dans le respect du cadre juridique, réglementaire et institutionnel ;
- Organiser, sécuriser et personnaliser le parcours d'intégration de l'apprenti ou de l'alternant au sein de l'ESSMS ;
- Accompagner le développement des compétences professionnelles en mobilisant les situations de travail comme supports d'apprentissage ;
- Adapter sa posture tutorale afin de favoriser l'autonomie progressive de l'apprenant ;
- Coopérer avec le centre de formation, l'équipe pluriprofessionnelle et l'ensemble des acteurs du parcours d'alternance ;
- Évaluer les acquis, repérer les difficultés et ajuster l'accompagnement en conséquence ;
- Faciliter l'appropriation des valeurs, des règles professionnelles et de la culture institutionnelle propres au secteur social, médico-social et sanitaire.

CONTENU DÉTAILLÉ DE LA FORMATION

La formation s'appuie sur le référentiel de compétences de la certification « Maître d'apprentissage/Tuteur » inscrite au Répertoire Spécifique.

Le cadre et les enjeux de la fonction tutorale

- Les enjeux de l'alternance dans les ESSMS ;
- Le rôle, les missions et les responsabilités du maître d'apprentissage/tuteur ;
- Le cadre juridique et réglementaire de l'alternance ;
- Les obligations des différents acteurs du parcours.

Organiser l'accueil et l'intégration de l'alternant

- Préparer l'arrivée de l'alternant ;
- Construire un parcours d'intégration structuré ;
- Favoriser l'inclusion au sein de l'équipe pluriprofessionnelle ;
- Transmettre les règles institutionnelles, éthiques et déontologiques.

Accompagner les apprentissages en situation de travail

- Identifier les situations de travail apprenantes ;
- Transmettre les savoirs, savoir-faire et savoir-être professionnels ;
- Développer une posture d'accompagnement favorisant la réflexivité ;
- Accompagner la montée en autonomie.

Coopérer avec les acteurs du parcours

- Articuler les apprentissages entre terrain professionnel et centre de formation ;
- Participer aux échanges tripartites ;
- Assurer le suivi du parcours et la traçabilité des apprentissages ;
- Mobiliser les ressources internes et partenariales.

Évaluer et accompagner la progression

- Observer les pratiques professionnelles ;
- Conduire des entretiens de suivi et de régulation ;
- Évaluer les acquis au regard des référentiels métiers ;
- Identifier les difficultés et mettre en œuvre des actions correctives.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

La formation privilégie une pédagogie active favorisant l'analyse des pratiques professionnelles :

- apports théoriques et réglementaires ;
- études de cas issues du secteur social et médico-social ;
- analyses de situations professionnelles ;
- travaux en sous-groupes ;
- mises en situation et jeux de rôle ;
- échanges de pratiques entre participants ;
- élaboration d'outils transférables dans les établissements (livret d'accueil, grille de suivi, support d'entretien, fiche de progression, consigne intersession, etc.).

www.coagis.fr

COAGIS

Siège : 17 rue Assalit – 06000 Nice
SIRET : 989 563 481 00013
SASU - capital social : 1000 €

Déclaration d'activité enregistrée
sous le n°9306121106 du préfet de
région Provence-Alpes-Côte d'Azur

ÉVALUATION DES ACQUIS

En amont de la formation

- Recueil des attentes et des besoins des participants ;
- Positionnement initial permettant d'identifier les pratiques tutorales existantes.

Pendant la formation

- Évaluations formatives régulières ;
- Exercices pratiques, études de cas et mises en situation ;
- Auto-évaluation des acquis et analyses réflexives.

À l'issue de la formation

- Évaluation des acquis au regard des objectifs pédagogiques ;
- Élaboration ou appropriation d'outils mobilisables en situation de tutorat ;
- Questionnaire individuel d'évaluation de la satisfaction « à chaud ».

Un bilan qualitatif de l'action est réalisé à l'issue de la formation et transmis à l'établissement. Celui-ci reprend notamment les points forts identifiés, les axes d'amélioration et les préconisations éventuelles pour consolider la fonction tutorale au sein de la structure.

VALIDATION

- Une attestation de formation est remise à chaque stagiaire à l'issue de la formation.
- Feuille d'émargement
- Évaluation et synthèse des acquis en fin de formation.

INTERVENANT.E.S

Formateur.rice.s expert.e.s spécialisé.e.s dans le secteur social et médico-social et les dispositifs d'alternance.

www.coagis.fr

COAGIS

Siège : 17 rue Assalit – 06000 Nice
SIRET : 989 563 481 00013
SASU - capital social : 1000 €

Déclaration d'activité enregistrée
sous le n°9306121106 du préfet de
région Provence-Alpes-Côte d'Azur

ACCESSIBILITÉ

COAGIS s'engage à rendre ses formations accessibles aux personnes en situation de handicap. Merci de nous signaler en amont toute situation particulière afin d'adapter les modalités pédagogiques et matérielles.

DÉLAIS D'ACCÈS

Votre demande de devis sera traitée dans les sept jours. Après accord du devis, la programmation de la prestation se fera en accord avec le commanditaire. Pour les formations en inter, les dates d'intervention sont annoncées sur le catalogue et le site internet.

VOUS SOUHAITEZ EN SAVOIR PLUS OU VOUS INSCRIRE ?

Contactez-nous dès maintenant par mail (contact@coagis.fr), nous répondrons à vos questions et vous accompagnerons pas à pas pour l'inscription.

www.coagis.fr

COAGIS

Siège : 17 rue Assalit – 06000 Nice
SIRET : 989 563 481 00013
SASU - capital social : 1000 €

Déclaration d'activité enregistrée
sous le n°9306121106 du préfet de
région Provence-Alpes-Côte d'Azur